

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 9 (1900)
Heft: 33

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses chambres, en tenant compte des bénéfices de sa table d'hôte, et le client, d'autre part, est lésé puisqu'il ne peut sans double frais visiter les localités voisines, alors qu'elles étaient souvent la cause déterminante du voyage. La solution simple et honnête est l'offre de paniers de vivres, qui satisferont le touriste et attirent par suite des clients à la maison. Aux alentours de certaines forêts ce système est pratique avec succès, et le léger supplément, qui est quelquefois exigé, est en général bien accepté.

Arrivons maintenant aux accessoires. Monsieur, Madame ou Mademoiselle font de la photographie, et l'hôtelier intelligent bénira cette sorte de voyageurs qui, emportant des vues du pays, les distribuent autour d'eux, font une réclame incessante pour la localité. Il est, par suite, indispensable qu'une chambre soit aménagée pour le développement et le tirage des épreuves; la vente des divers produits nécessaires, dont il est facile d'obtenir un dépôt, n'est pas, à notre époque, un bénéfice négligeable; il suffira à amorcer rapidement les frais d'installation.

Un bon cycliste doit veiller lui-même au logement de sa monture; il sera donc fixé avant même d'être entré dans sa propre chambre sur l'organisation de l'hôtel, en voyant la salle affectée au cycles et qui doit être pourvue de tout ce qui est nécessaire pour le nettoyage et le remplacement des pièces les plus ordinaires. Un garçon ayant quelques notions de serrurerie sera chargé de ce service, et un tarif fixe et modéré sera affiché dans la pièce afin d'éviter les petites discussions, mères de grands mécontentements. Il va sans dire qu'une organisation semblable existera pour les automobilistes; enfin l'hôtelier devra s'entendre avec le serrurier du pays pour pouvoir faire opérer avec rapidité les réparations des machines de ses clients.

Le bon hôtel est celui qui réunit, pour le plaisir de tous, les derniers agréments de la vie de campagne; c'est dire qu'un lawn-tennis doit être installé à peu de distance avec ballons et raquettes; que, plus près encore, pour pouvoir rester sous la surveillance des parents, devront être établis pour les enfants des jeux de croquet, des appareils de gymnastique et même de vulgaires jeux de tonneau. Enfin, si le voisinage de la mer, d'un lac ou d'une rivière le permet, on bâtra des cabines suffisamment spacieuses pour que les voyageurs puissent non seulement s'y déshabiller, mais y passer une partie de la journée. Il est entendu aussi que l'hôtel sera pourvu des cartes nécessaires à la visite du pays et que le patron se mettra à la disposition des touristes pour les renseignements sur les meilleures routes, sur la location de voitures ou de bateaux.

III. CODE ET ÉCOLE D'HÔTELIERS.

Le programme ci-dessus paraît très vaste et cependant il est bien incomplet si on le compare à celui que doit nous donner un jour le code de l'hôtelier dont la Société des ingénieurs et architectes sanitaires de France, et notamment son savant secrétaire général, M. Pucey, s'occupent de réunir en ce moment les éléments. "Le maître d'un hôtel", est-il dit dans ce programme, "doit être renseigné sur la meilleure installation des chambres à couche et des cabinets de toilette, des pièces communes, salons, salle à manger, des pièces de service, cuisine, office, caves spéciales pour chaque genre d'objets à conserver, garde-manger, écuries, remises, bains chauds, douches, water-closets et lavabos". Il a le devoir de se préoccuper „de l'aération, du chauffage, de la ventilation, des distributions d'eau, de l'évacuation des ordures ménagères, des vidanges, des eaux usées de toutes sortes, des purins, fumiers“. Enfin, il est très utile qu'il ait une idée des „maladies contagieuses“, de l'usage des désinfectants et de l'assainissement après décès et maladies contagieuses, de façon qu'il ne s'affraye pas à tort, qu'il puisse rassurer ses clients et, tout en prenant les mesures nécessaires, sache allier le souci des droits de l'humanité à ceux de ses légitimes intérêts.

Toutes ces questions sont à l'ordre du jour, et une Société d'architectes l'a si bien compris que l'année dernière elle a donné comme sujet de concours „l'Auberge de demain“. Le premier prix fut décerné à M. Edmond Thomas dont nous publions les plans.

Si on réfléchit que le bon hôtelier doit avoir quelques notions d'architecture et d'art décoratif pour bâtrir et orner sa maison, sans pour cela négliger l'art culinaire qui en fera le renom, qu'il ne pourra satisfaire sa clientèle étrangère, souvent la mieux payante, qu'en

possédant une teinture au moins légère d'anglais, d'allemand, voire même d'espagnol et d'italien, on s'associera à la proposition de M. Chardon qui était écrit en 1898:

„A une époque où tant de professions sont devenues des arts et où l'on a trouvé le moyen d'enseigner ex-professo tant de métiers que la pratique seule suffisait à transmettre autrefois d'une génération à la suivante, peut-être une école d'hospitalisation pourrait-elle se fonder avec quelques chances d'attirer de nombreux élèves.“

Il y a lieu de remarquer que le nombre des hôtels ou auberges dépasse cent mille en France et que la preuve du succès d'une institution de ce genre est fait par l'école d'hôteliers d'Orsay²⁾ qui a déjà rendu tant de services à la Suisse.

IV. MUNICIPALITÉS, COMITÉS D'INITIATIVE ET DE PROTECTION.

Lorsqu'un voyage à l'étranger, notamment en Suisse, à Jersey ou à Guernesey, on est frappé de l'intelligence avec laquelle sont mises en valeur les beautés naturelles (falaises, lacs, rochers, cascades, vallées ombragées); non seulement des chemins bien tracés y conduisent, mais des services de voitures permettent de les visiter en commun, à peu de frais. Aussi la foule, incitée par une réclame intelligente, y afflue; d'où richesse pour les pays, plus-value des terrains et augmentation de la richesse des budgets des municipalités qui, sagement, consacrent une partie de leurs profits à améliorer la situation, à construire des soutiens artificiels à l'intérieur d'une gorge étroite (Meiringen, Grindelwald) ou à subventionner des compagnies de chemins de fer pour la création de funiculaires.

Nous sommes, il faut le reconnaître, entrés dans cette voie ces dernières années; mais combien il nous reste de progrès à accomplir pour faire connaître notre pays non seulement aux étrangers, mais à nos propres compatriotes! Pour une municipalité, comme celle des Petites-Dalles, qui fait tracer des chemins dans les bois, autour de la station, combien restent absolument inactives, décourageant les meilleures bonnes volontés! A Jersey, le moindre morceau de roc devient une merveille, la moindre pierre levée un autel druidique, alors que le touriste découvre chaque jour en Bretagne des monuments, comme le beau calvaire de Troncan-Lavoran, auquel nul chemin ne conduit, qui est à peine connu des paysans et qui n'est cité dans aucun guide. Met-on même sérieusement en valeur des calvaires célèbres comme celui de Plougastel? Arrive au bas de la rude montagne qui conduit au village, le touriste y trouve à grand-peine une voiture, et l'aspect des auberges qui entourent le monument ne l'engage guère à passer quelques heures dans une localité cependant si voisine de Brest où la circulation des voyageurs est considérable. Combien est minime le nombre de voyageurs qui passent chaque année à Ploumanach, à l'île Bréhat, à Saint-Jean-du-Doigt, à Tregastel-Prémel, à Saint-Gwenolé, à Pennmarc'h, à Camaret, sites splendides, renfermant des monuments ou des curiosités extrêmement intéressantes (château de Saint-Jean-du-Doigt). Tout cela est visité seulement par des artistes et par quelques rares familles bien conseillées. Qu'un hôtelier intelligent vienne, au contraire, s'établir dans une de ces régions privilégiées par la nature, comme Morgat, qu'il y batisse un hôtel et l'installe convenablement, et le public accourt.

Dès comités d'initiative (notamment en Savoie et en Dauphiné) se sont récemment créés pour faire apprécier les beautés de notre pays; leur rôle peut être considérable s'ils ne se contentent pas de réduire leur action à une réclame

¹⁾ Toutes les parties entre guillemets sont empruntées au programme de la Société de l'Association des architectes sanitaires de France.

²⁾ Cette école a été fondée en 1894, elle est placée

sous la surveillance de la Société suisse des hôteliers. Les cours ont lieu du 15 octobre au 15 avril, ils comprennent l'allemand, le français et l'anglais (exercices correspondant aux exigences de la profession); le calcul, la tenue des livres et la calligraphie; la géographie de la Suisse, la géographie appliquée aux voyages (étude des différents manuels de voyages en vue particulièrément des renseignements à faire aux étrangers); les usages de la cave et la cuisine, connaissance des marchandises générales, règles de morale et de bonne tenue; le service en général et autres exercices pratiques; le régime des hôtels (directions et instructions concernant toutes les branches de l'économie hôtelière).

Les conditions d'admission sont comme âge minimum seize ans, maximum dix-huit ans certificats scolaires, connaissance du français et de l'allemand; la nationalité suisse n'est pas indispensable. Le prix de pension pour les étrangers est de 120 francs par mois. L'école se charge du placement des élèves à leur sortie.

plus ou moins adroite, mais pèsent sur les municipalités pour obtenir les chemins nécessaires. L'application de plaques indicatrices conduisant aux endroits célèbres; Denecourt et Collinet n'ont-ils pas fait, avec leurs traits bleus ou rouges sur les roches de Fontainebleau, non seulement la fortune de cette ville, mais celle de tous les villages qui entourent la forêt? Ces comités auront à agir, d'autre part, sur les hôteliers pour en obtenir les modifications désirables.

De très simples mais indispensables besognes rendent encore utile la création de ces comités d'initiative: en visitant la forêt qui entoure en Hollande, la Maison du Bois, où se réunissent récemment la Conférence de la Paix, on voit avec plaisir sur plusieurs arbres des écritures portant la défense d'abandonner aucun objet sur les pelouses. Hélas, nous sommes bien loin de cette propriété flamande; les approches des nos bois sont trop souvent déshonorées par des amas de verres brisés, de boîtes de fer-blanc et autres immondices non transformables par le temps et la pluie; les allées elles-mêmes sont sillonnées de papier gras; une dépense cependant bien minimale fera disparaître tout cela, et si les municipalités ne s'en préoccupent pas, l'action préservatrice doit revenir aux hommes de bonne volonté⁴⁾ dont parle l'Ecriture.

Notre pays est incontestablement un des plus beaux du monde, un de ceux sillonnés par les plus belles routes; mais malheureusement l'esprit d'association est encore très peu répandu ou, pour être plus exact, cet esprit existe, mais il est annihilé par un esprit exagéré de critique et par une terreur également très exagérée de cette critique. Il convient donc de stimuler les courageux; c'est le sentiment qui nous a guidé en écrivant le présent article.



(Ministries für die Kleine Chronik werden nicht mit Dank eingegangen.)

Baden. Die Gesamtzahl der Kurgäste betrug am 14. August 5818.

Zürich. Die Fremdenfrequenz in den hiesigen Gasthäusern betrug im Monat Juli 33,986.

Gornerngrathbad. Der Personenverkehr zeigte im Monat Juli eine Reisendenzahl von 729 Personen (1899: 9641).

Schweizerdorf in Paris. Die Besucherzahl betrug vom 5. bis 11. August 66,000 gegen 49,000 in der Vorwoche.

Vitznau-Rigi-Bahn. Der Personenverkehr zeigt im Juli eine Reisendenzahl von 27,480 Personen (1899: 15,327).

Die Bürgenstock-Bahn beförderte Sonntag den 12. August 1928 Personen, eine Zahl, welche die bisherige grösste Frequenz (15. Juli 1900) noch um 237 Personen übersteigt.

St. Beatenbergbahn. Am letzten Sonntag hatte die Beatenbergbahn die höchste Tagesfrequenz während ihres nun 11jährigen Bestehens; sie beförderte an diesem Tage 883 Reisende.

Davos. Der Riesenbau des neuen Sanatoriums auf der Schatzalp, das allen Anforderungen der modernen ärztlichen Wissenschaft genügen soll, geht der Vollendung entgegen und soll auf 1. Oktober dem Betriebe übergeben werden.

Glarus. In den Glarner Nachrichten regt ein Einzonder einer Straßenverbindung zwischen Klausen und Braunwald an. Das letztere, wo das kantonale Sanatorium liegt, möchten die Glarner gerne zu einem eigentlichen Hohenkunert machen.

Nizza. Das neue Hotel „Alhambra“ des Herrn Candlerian ist bereits vollständig unter Dach und schreiten auch die anderen Arbeiten so schnell vorwärts, dass die Eröffnung nun definitiv auf den 1. Januar 1901 angesetzt werden konnte. Es wird dies ein prachtvoller, maurischer Bau, der mit allem Komfort der Neuzeit ausgestattet werden soll.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos anwesende Kurgäste vom 21. bis 27. Juli 1901: Deutsche 606, Engländer 249, Schweizer 484, Franzosen 69, Holländer 78, Belgier 61, Russen 61, Österreicher 57, Amerikaner 78, Spanier 11, Griechen 45, Dinen, Schweden, Norwegen 9, Amerikaner 49, Angehörige anderer Nationalitäten 27. Total 1710. Darunter waren 555 Passanten.

Thunersee. Eine für Freunde und Einheimische entzückende Seerestaurant bringt die auf 1. April ins Leben geplante Einrichtung, wonach oder Reisende nach gewöhnlichen Billetten nach oder von Stationen des Spiez-Erlenbachbahn zwischen Interlaken und Spiez, oder Scherzlingen und Dampfschiff benutzen können.

Rigibahn. Nummehr gelangen auf allen Stationen der Arth-Rigi-, Vitznau-Rigi- und Scheidegg-Bahn Abonnementskarten zur Ausgabe. Diese sind eingetragen in 100 Nummern, kosten 20 Fr. und gelten über die ganze Saison. Die Abonnements berechtigen den Inhaber und dessen Familienangehörige zu beliebigen Fahrten auf allen drei Rigi-Bahnen. Die Karte ist zur Abtrennung der bezüglichen Anzahl Nummern für die betreffende Strecke an der Kasse vorzuweisen, und erhält der Inhaber dagegen eine Abonnementsmarke für die verlangte Strecke und Wagenklasse.

Aufgepasst. Es scheint angezeigt, auf ein junges Ehepaar aufmerksam zu machen, welches eine Schweizerreise gratis zu machen versucht. Dasselbe hatte sich in einem Hotel Hans Bergmann und Frau aus Köln eingeschrieben, logierte 8 Tage, schützte eine Roiss nach Chamoniex vor, beriefen von Annemasse aus, man möge über ihr Zimmer nichts zur Rückkehr verfügen; auf diese Rückkehr wartet der Hotelier nun aber schon bald 14 Tage, ohne näheres vernommen zu haben.

Bern. Aus dem Bericht der Kantonalen Brandversicherungsanstalt entnehmen wir: Die im Vorjahr beginnende außerordentliche Inspektion aller Dienstfelder, die Ende des Jahres 1899 abgeschlossen ist im Bereichsjahr zu Ende geführt worden, im Bezug auf die Sicherheit der Schatzungen und die Sicherheit der Feuerungsanlagen sind im ganzen nur wenig Aussetzungen von Belang zu machen gewesen und ist hierseits für Remedium gesorgt worden. Die grosse Mehrzahl der Etablissements steht auch hinsichtlich der Löscheinrichtungen durchaus vorteilhaft da, ja viele derselben sind geradezu mustergültig eingerichtet. Wo die Einrichtungen zu wünschen übrig ließen, sind die staatlichen Behörden auf hierseits der Veranlassung hin eingeschritten.

Appenzell-A.-Rh. Zum einen Theil wachsen, zum anderen schlafen bei uns im Appenzellerland verschiedene Eisenbahnprojekte. Zu diesen letzteren gehört unstrittig die Säntisbahn, welche schon vor einigen Jahren von siebzehn Gemeinden bestellt ist. In der Schweiz ist bekanntlich auch eine Eisenbahn-Verbindung Gais-Appenzell-Weissbad, wenn nicht auch noch mit dem Rheintal. Ein anderes Projekt ist die elektrische Strassenbahn von St. Gallen über Vögelsangegg nach Speicher-Trogen. Dieses letztere Projekt ist seiner Verwirklichung nahe, resp. derselben ganz sicher. Demn soeben hat die konstituierende Generalversammlung der gegründeten Aktiengesellschaft, welcher die Hauptstrecke nach den beiden Gemeinden Speicher und Weissbad bestellt, stattgefunden. Die Aktienzahl von einer halben Million ist gezeichnet und die erste Einzahlung von 125,000 Fr. ist geleistet. Mit dem Bau dürfte nächstes Frühjahr begonnen werden können. Das wichtigste der Eisenbahnprojekte ist natürlich dasjenige der Bodensee-Toggenburg-Rikenbahn.



(Les communiqués pour cette rubrique seront toujours reçus avec merci.)

Lausanne. Sont descendus dans les hôtels du premier et de second rangs de Lausanne, du 29 juillet au 4 août: France 450, Allemagne 307, Suisse 275, Angleterre 279, Amérique 222, Russie 72, Autriche 35, Pays-Bas 32, Italie 30, Egypte 26. Divers: Espagne, Danemark, Etats-Balkans, Asie, Afrique, Turquie, Grèce 36. — Total: 1757.

Terrier. Le bénéfice de l'exercice 1899/1900 du Grand Hôtel est de 87,700 fr. 10 cent., dont 36,877 fr. comme dividende de l'exploitation, pendant la répartition d'un dividende de 11%. Un somme de 120,356 fr. 90 cts. est affecté à divers amortissements; 37,500 fr. à la réserve, 7500 fr. aux employés, 15,000 fr. au conseil d'administration. L'actif est de 3,801,151 fr. 55 cts.

Caux. L'exercice 1899/1900 du Grand Hôtel de Caux laisse un bénéfice de 175,680 fr. 51 cts. Après distribution d'une partie de 72,720 fr. 2 cts. pour amortissement et frais d'exploitation, reste à verser 102,959 fr. 79 cts. Les 1500 actions entièrement libérées reçoivent 26 fr. et les 375 actions libérées 375 fr. 17 fr.; 4450 fr. 79 cts. sont reportés à compte nouveau. L'actif du bilan est de 4,651,038 fr. 91 cts. L'exploitation a laissé un profit net de 224,663 fr. 96 cts.

Clients à bon marché. M. Ed. Dujaud, rédacteur-chef du *Fin de Siècle* ne semble pas avoir trouvé encore de quoi faire une tournée en Suisse sans bourse délier, car ses lettres, demandant gîte et nourriture pour lui et sa femme, à titre gratuit, affluent toujours. Très intéressante est une lettre, qu'adresse à plusieurs hôtels de Lugano une dame C. P., en ce moment-ci en séjour près de Fribourg; cette lettre est ainsi conçue:

„Monsieur,

J'habite depuis quelques années la Suisse ou Nice ou Montreux en hiver, c'est-à-dire neuf mois comme saison d'hiver et trois mois que je passe à la montagne. Votre honorable maison m'a été spécialement recommandée. Cependant ayant de my rendre je tiens à savoir si, à l'instar de Mrs. vos collègues, vous pourriez m'accepter au prix de 60 fr. par mois, pension et chambre comprise. Je suis avec ma fille ce qui fait par conséquent cent vingt-francs par mois, prix auquel j'ai toujours été accueillie, vu le caractère de monsieur et de sa femme. J'aurai pour plusieurs années, si à ce prix je puis trouver place à terre dans votre hôtel, je m'y rendrai vers la fin du mois, veuillez, je vous prie, en me répondant, ajouter un prospectus avec vos courant que je remettrai à une famille qui veut aussi passer l'hiver avec moi, (?) il est entendu qu'elle ignore les prix de l'hôtel qu'on me fait à l'hôtel et qu'elle paiera le prix habituel vu que le sort l'avoir favorisé mieux que moi, qu'elle est fortunée.“ (Voilà l'hameçon!)

Gerechte Entrüstung. A. „Warum sind Sie denn so wild?“ — B.: „Ach, da soll man sich nicht ärgern; lade ich da einen Kerl zu einer Flasche Wein ein ... und nachher hat er gar kein Geld bei sich!“

Hiezu als Beilage: *Offertenblatt der „Hôtel-Revue.“*

Verantwortliche Redaktion: Otto Amsler-Aubert.

Damast-Seiden-Robe Fr. 20.40

DIRECTEUR
d'un hôtel de 1^{er} ordre du littoral français, âgé de 40 ans, disponible du 1^{er} octobre au 1^{er} juin, cherche place pour l'hiver comme
Directeur ou Chef de réception.
Adresser les offres à l'administration du journal sous chiffre H 776 R.

Frische Fluss- und Seefische
lebende Hummer, geräuchert. Salm
liefer prompt zu billigsten Tagespreisen. Ha 1698 G
F. Schottke, Altona (Elbe)
Hummer- und Seefischhandlung en gros.
Telegramm-Adresse: Schottke Altona.
Man wolle Preislisten verlangen.

F. KNUCHEL
vormals Osburg-Stroebel
Rämistrasse 17 * Zürich * zur freien Schule
Vollständige Hotels-Einrichtungen
Polster-Möbel
Möbel in allen Holz- und Styl-Arten
Décorations-Artikel, Waschgarnituren, Wolldecken.